

PLAN D'ACTION

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE SEPT-ÎLES

—

COVID-19

—



Ce document vise à outiller les parents dans l'accompagnement scolaire de leur enfant et à répondre aux différentes questions qui nous sont posées quotidiennement. Il est basé sur les dernières directives reçues du MEES et de la Santé publique et sera régulièrement mis à jour.

APPRENTISSAGES ET ÉVALUATIONS

Est-ce que c'est obligatoire ?

La grande question de l'heure : Est-ce que c'est obligatoire? Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a été très clair dans ses communiqués. Tous les enfants âgés de 5 à 16 ans doivent obligatoirement fréquenter un établissement scolaire. De plus, il mentionne que, malgré le fait que les écoles soient fermées, les apprentissages doivent se poursuivre, et ce, jusqu'à la fin de l'année.

L'équipe-école fournira un plan de travail hebdomadaire qui vise le maintien des acquis et la poursuite des savoirs jugés essentiels. Ces apprentissages et les remises de travaux serviraient aux enseignants afin d'élaborer un bulletin de 3^e étape.

Le bulletin final

Un bulletin final sera produit à la fin de l'année scolaire. Il comprendrait les notes des deux premières étapes, ainsi qu'une mention *Réussite*, *Non réussite* ou *Non évalué* pour la 3^e étape. Pour déterminer le résultat final de l'année, voici le mot du Ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge :

«... l'enseignant considérerait les deux premières étapes et les évaluations faites après la fin de la deuxième étape jusqu'au 13 mars ainsi que sa connaissance du cheminement de l'élève du 13 mars jusqu'à la fin de l'année scolaire, pour décerner une mention *Réussite* ou *Non réussite*. »

Le cheminement de votre enfant à la maison est vraiment très important. Il servira de balise pour la réussite académique de chaque matière. Les enseignants feront le nécessaire pour fournir des travaux et du soutien quotidiennement à votre enfant. L'implication de celui-ci est plus qu'essentielle dans ce processus.

Il est important de noter que les résultats des élèves de 4^e et 5^e secondaire seraient exprimés en pourcentage.

Les détails de cette proposition vous seront communiqués sous peu.

Différenciation pédagogique

Déjà mise en place par quelques enseignants, la différenciation pédagogique deviendra uniforme pour tous les enseignants et dans toutes les matières. L'enseignant devra évaluer où est rendu l'élève dans son apprentissage, et devra fournir le travail en fonction de ses acquis.

Exemple de différenciation :

Un élève qui a de bons résultats pourra apprendre de la nouvelle matière d'ici la fin de l'année scolaire. Ses apprentissages lui permettront d'avoir une rentrée scolaire 2020-2021 plus allégée et il pourra ainsi maintenir ses résultats.

Un élève qui a connu un début d'année plus difficile devra consolider ses apprentissages et améliorer ses résultats scolaires pour possiblement atteindre le niveau de passation. À la rentrée scolaire 2020-2021, il aura les acquis nécessaires pour reprendre ce qu'il n'aura pas vu ce printemps.

Quoi qu'il en soit, nous planifions déjà de revoir une bonne partie des apprentissages à l'automne prochain. Encore une fois, la différenciation aura une grande place dans nos classes afin que tous les élèves reçoivent l'enseignement en fonction de leurs capacités.

Visioconférences et apprentissages en ligne

Depuis le début du confinement, les enseignants de l'IESI mettent à la disposition des élèves plusieurs moments de disponibilités en visioconférence afin de répondre à leurs questions et de les soutenir dans leurs travaux. Ces périodes de disponibilités augmenteront d'ici la fin de l'année et une petite nouveauté fera son apparition. Dès la semaine du 11 mai 2020, les enseignants fourniront des plages horaires sur rendez-vous. Un élève pourra donc avoir 10 minutes seul à seul avec son enseignant, afin de lui poser toutes les questions nécessaires. Plus de détails ainsi que la marche à suivre pour prendre des rendez-vous suivront dans les prochains jours.

Ces périodes en groupe ou individuelles sont de bons moments pour échanger avec les enseignants. Même si l'enfant semble avoir de la facilité à compléter ses travaux, il est important qu'il se branche. En classe, l'enseignant passerait afin de vérifier le travail de chacun. À la maison, l'initiative doit provenir de l'élève. Vos encouragements et votre encadrement seront des alliés très importants pour les enseignants.

MATIÈRES

L'équipe-école de l'IESI a décidé de se concentrer sur certaines matières afin d'orienter les travaux qui seront envoyés à la maison. Chaque matière ciblée est considérée comme prioritaire pour l'élève. Toutefois, il doit partager adéquatement son temps entre chacune d'elles. Il est certain que les matières où ses résultats sont moins élevés lui demanderont plus de travail.

Chaque matière, qu'elle soit à l'horaire ou non, aura sa propre planification à l'automne 2020. L'assiduité de l'élève dans ses travaux envoyés à la maison, et à l'automne prochain, facilitera un certain retour à la « normale » au courant de l'année scolaire 2020-2021.

Je vous invite à prendre connaissance du tableau ci-joint.

| NIVEAU | MATIÈRES |
|--------------|---|
| Secondaire 1 | Français – Mathématiques – Anglais |
| Secondaire 2 | Français – Mathématiques – Anglais |
| Secondaire 3 | Français – Mathématiques – Anglais – Sciences – Histoire |
| Secondaire 4 | Français – Mathématiques – Anglais – Sciences – Histoire |
| Secondaire 5 | Français – Mathématiques – Anglais – Économie – Chimie – Physique |

CALENDRIER

L'équipe-école a mis en place un calendrier scolaire particulier afin de terminer cette année scolaire. Les cours s'échelonnent du 11 mai au 19 juin 2020. Les enseignants respecteront les différents congés scolaires qui sont déjà au calendrier.

Exemptions pour le mois de juin

Chaque année, les élèves de l'IESI qui se démarquent par leurs résultats académiques et leur comportement sont exemptés des examens de fin d'année. Avec la situation exceptionnelle qui prévaut, nous revoyons ces exemptions. Voici donc les modalités pour la fin d'année 2019-2020.

Avantages de l'exemption

- Fin des cours le 12 juin 2020. Donc début des vacances d'été dès le 13 juin 2020.

Critères d'exemptions

- Le résultat académique doit se situer au-dessus 80 % dans la matière concernée.
- Les travaux devront être remis assidûment entre le 11 mai et le 12 juin 2020.

SOUTIEN À L'ÉLÈVE

Depuis le début du confinement, les membres de l'équipe du Service aux élèves sont présents pour les élèves. N'hésitez surtout à faire appel à eux, ils sont là pour les jeunes.

Présence de l'équipe de soutien

Michèle Dessureault

- Conseillère d'orientation
- Soutien psychologique
- Anxiété

Simon Bossé

- Soutien psychologique
- Difficultés à la maison
- Difficultés organisationnelles

Émilie Leblanc

- Plan d'intervention
- Aide à la lecture
- Orthopédagogie

ACCESSIBILITÉ DE L'ÉCOLE

Suivant les recommandations de la Santé publique, l'école est accessible uniquement aux membres du personnel et selon un horaire restreint. L'école est fermée au public. Si vous devez nous joindre, merci d'appeler durant les heures d'ouverture :

- Lundi au jeudi, de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 15h30

RÉCUPÉRATION DU MATÉRIEL SCOLAIRE

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec la Santé publique, a permis la récupération complète du matériel pour les élèves. Cette récupération a eu lieu du 5 au 7 mai 2020. Si vous n'avez pas pu vous rendre à l'école lors de cette remise, vous pourrez venir sur rendez-vous, à compter du 11 mai 2020.

Si vous avez manqué la période de récupération, voici la procédure à suivre :

À compter du **11 mai 2020**

Sur prise de **rendez-vous seulement**

Téléphonez au **418-968-9104**, poste **101**

FRAIS DE SCOLARITÉ

L'annonce de fréquentation obligatoire faite par le ministre Roberge vient confirmer l'importance du contrat de services éducatifs qui lie le parent à l'école. L'IESI travaille d'arrache-pied afin d'assurer un service éducatif de qualité à chacun de ses élèves. Si vous vivez des difficultés financières, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous pouvons trouver une solution ensemble.

Le 23 mars dernier, nous vous annoncions certains remboursements de frais autres. Ces remboursements se feront dans les prochaines semaines. Le crédit sera appliqué sur le prochain paiement du 15 mai prochain. Par la suite, nous ferons les chèques aux parents qui doivent recevoir un remboursement.

INSCRIPTIONS 2020-2021 ET FUTURS ÉLÈVES

Malgré le confinement, les inscriptions sont toujours en cours pour l'année scolaire 2020-2021. Nous avons adapté notre marche à suivre : nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet www.iesi.in ou à téléphoner au **418-968-9104**, poste **101**.

Message aux parents de nos futurs élèves : nous communiquerons avec vous très prochainement afin de vous faire part des différentes procédures en place pour la prochaine rentrée scolaire. Actuellement, nous travaillons sur un petit test diagnostique afin d'évaluer où se situe votre enfant en lien avec son passage au secondaire. Surveillez vos courriels dans les prochaines semaines, nous vous y enverrons toute l'information.